**PRÉSENTATION**

Le prix Repreneuriat récompense les entreprises qui se démarquent par la qualité, le dynamisme ou l’originalité de leur processus de repreneuriat, c’est-à-dire la reprise de l’entreprise par un un ou plusieurs membres de la famille immédiate (relève d’entreprise), par un ou plusieurs employés ou par un ou plusieurs tiers externes.

La grille d’évaluation du Prix Repreneuriat est développée pour faciliter la qualité et la pertinence des candidatures déposées et assurer, par la même occasion, l’application d’un outilpermettant une évaluation qui se veut la plus juste et équitable pour l’ensemble des promoteurs.

**AIDE-MÉMOIRE**

Le dossier de candidature doit inclure :

1- Toutes les réponses demandées aux pages suivantes ;

2- La fiche Données financières de l’entreprise dûment remplie;

3- Toute autre annexe jugée pertinente (revue de presse, photos, vidéos, etc.).

**ADMISSIBILITÉ\*:**

* Le candidat doit être âgé entre 18 et 40 ans;
* Le candidat doit être membre en règle de la Jeune Chambre de la Mauricie et doit avoir payé sa cotisation;
* L’entreprise doit être située sur le territoire de la Mauricie, de Bécancour ou de Nicolet;
* Est considérée en processus de repreneuriat :
* une entreprise dans laquelle le cédant est encore actif auprès du ou des candidats au repreneuriat ou ne l’est plus depuis un maximum de deux années ;
* une entreprise qui a clairement identifié le ou les repreneurs et pose des gestes concrets permettant d’assurer le transfert et la pérennité de l’entreprise, au cours des deux dernières années;
* un ou des repreneurs qui posent des gestes concrets dans la gestion et/ou le processus de décision de l’entreprise depuis au moins un an.

Les candidatures incomplètes ne seront pas traitées.

Toute image jointe sous format informatique pourra être utilisée pour vous représenter lors du Gala de cette année ou de l’an prochain. Il est de votre responsabilité de vous assurer de la bonne réception par la JCM de toutes les pièces constituant votre dossier de candidature.

*\* Ne sont pas admissibles, les lauréats du Gala Edis 2019, ainsi les membres du conseil d’administration de la Jeune Chambre de la Mauricie en poste ou l’ayant été pendant la saison 2019-2020.*

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Nom et prénom de la personne déposant la candidature :

Date de naissance :

Poste au sein de l’organisation :

Nom de l’organisation :

Année(s) d’opération de l’organisation :

Adresse de correspondance :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Présence Internet de votre organisation (liens URL)

Facebook :

Twitter :

LinkedIn :

Youtube :

Instagram :

Pinterest :

Vimeo :

Autre(s) :

**CRITÈRES D’ÉVALUATION**

* **Date de fondation de l’entreprise :**

**Date de début du processus de repreneuriat :**

**Le cédant est-il encore actif? (oui, non) Si non, depuis quelle date? :**

**Type de repreneuriat (familiale, employés ou tiers externes) :**

**Poste occupé par le repreneur :**

**Chiffre d’affaires annuel (fourchette) :**

**Nombre d’employés :**

**Secteur d’activité ou d’affaires :**

**Rayonnement des ventes (énumérez les régions couvertes) :**

**Autres lieux de production (énumérez) :**

* **Description de l’organisation :**

Mission, produits et/ou les services offerts, la clientèle cible, progression du chiffre d’affaires, du nombre d’employés, bref historique, etc.

*Maximum 15 lignes*

* **Le ou les repreneurs (5 %) :**

Description détaillée du ou des repreneurs, incluant la formation académique, l’expérience professionnelle, les différents postes occupés dans l’entreprise ou ailleurs, etc. Cette description inclut la justification du choix du repreneuriat (Exemples : formation ou expériences en lien avec le secteur d’activité de l’entreprise; attachement affectif dans le cas d’une relève familiale, opportunité d’affaires intéressante, autres motivations, etc.)

*Maximum 22 lignes*

* **Préparation du repreneuriat (30 %) :**

Description détaillée et pertinente : (1) des gestes concrets ou actions posées par le cédant pour assurer la préparation et l’intégration du ou des repreneurs dans l’entreprise (exemples : intégration auprès des employés, des clients, des fournisseurs, activités de formation, etc.); (2) des gestes concrets ou actions posées par le ou les repreneurs pour s’assurer d’une crédibilité et d’une légitimité auprès des différentes parties prenantes (internes et externes) (exemples : intégration de différents réseaux d’affaires, formations continues, perfectionnement, consultation du cédant avant de prendre certaines décisions, etc.); (3) et de toute autre activité ayant permis ou permettant la mise en place d’un processus de repreneuriat effectif et efficace (exemples, consultations auprès d’experts, mise en œuvre de processus de gestion spécifiques, etc.).

*Maximum 60 lignes*

* **Apports du repreneuriat (25 %) :**

Description des projets mis en place par le ou les repreneurs depuis la mise en poste officielle et ayant eu un impact positif sur l’entreprise. (exemples : amélioration des systèmes informatiques, informatisation de certains processus de gestion, formalisation des processus d’embauche, amélioration des processus de production, etc.). Cette partie peut inclure « les mesures d’impact positives » considérées par le repreneur (exemple : diminution de x% du taux de roulement des employés depuis la mise en place de certaines pratiques citées).

*Maximum 60 lignes*

* **Plan de développement du repreneuriat (15 %) :**

Description de la vision du ou des repreneurs pour les prochaines années. Comment voient-ils l’entreprise dans les prochaines années. Quelles sont les nouvelles stratégies d’affaire envisagées dans les prochaines années? Quels sont ses objectifs à court, moyen et long terme? Quelles stratégies ou tactiques sont envisagées pour atteindre les objectifs?

*Maximum 15 lignes*

* **Retombées du repreneuriat (5 %) :**

Quelles sont les retombées estimées de la reprise de l’entreprise. Combien d’emplois seront préservés en assurant la pérennité de l’organisation? Quelles conséquences sur le rayonnement de l’économie locale, régionale et nationale?

*Maximum 15 lignes*

* **Qualité du document et respect des conditions de présentation (8 %) :**

Dans ce volet, on s’intéresse à la qualité du document soumis au jury. Le style de rédaction (orthographe, phrases claires et concises, enchaînement logique et cohérent), une mise en page judicieuse, la propreté du document, l’originalité de la présentation du document, sont des éléments dont le membre du jury peut tenir compte pour apprécier la qualité des documents soumis. Également, le respect des conditions de présentation sera évalué (nombre de pages du document).

* **Appréciation personnelle (12 %) :**

Un dernier critère sera utilisé pour l’évaluation finale du dossier de candidature. Il s’agit de l’Appréciation personnelle. Dans ce dernier volet, le membre de jury est appelé à indiquer son appréciation à l’égard de la candidature dans sa globalité. Cette appréciation est personnelle et laisse ainsi toute latitude au membre du jury pour la juger.

**DONNÉES FINANCIÈRES DE L’ENTREPRISE**

Vous devez compléter la section qui se rapporte à votre catégorie et nous fournir vos états financiers les plus récents.

**CONFIDENTIALITÉ** : la JCM assure la confidentialité totale de ces renseignements. Cette fiche ne sera en aucune circonstance transmise par quelques moyens électroniques aux membres du jury, uniquement lors de la seule journée consacrée à l’analyse des dossiers de candidature. Ces copies seront systématiquement récupérées dès la fin de cette journée d’analyse et détruites par la suite.

Remise du formulaire de mise en candidature

**Avant le 7 février 2020, 17 h.**

Par courriel : **info@jcmauricie.com**

JJ/MM/AA

DATE

SIGNATURE